



CHASSE COMMUNALE

*Pour publication dans le journal : l' ALSACE
et sur le site de la commune : bischwihr.fr*

LOCATION DE LA CHASSE COMMUNALE PAR VOIE D'APPEL D'OFFRES

La location de la chasse communale pour la période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033, aura lieu par voie d'appel d'offres, selon les modalités suivantes :

➤ Lot de chasse unique : 245 hectares

Les candidats devront fournir l'ensemble des pièces énumérées à l'article 8.3.1 du cahier des charges ainsi que le dossier technique décrit à l'article 5.2 dudit cahier des charges.

- Date limite de remise des offres à la Mairie => le vendredi 5 janvier 2024 à 12 h00.
- Date d'ouverture des offres par la commission de dévolution => le lundi 15 janvier 2024 à 19h30.

Dossier consultable en mairie aux horaires habituels d'ouverture des bureaux ou sur le site internet de la commune www.bischwihr.fr

Bischwihr, le 30 Novembre 2023

LE MAIRE :
M-Joseph HELMLINGER

